

**Marty Dick** (R, TI): Le Bureau de notre Conseil a parfaitement saisi le sens et l'esprit de ma recommandation. J'aimerais l'en remercier et ajouter juste quelques brèves considérations. J'aimerais aussi remercier M. Reimann, parce que finalement il donne la possibilité d'avoir un débat et de bien réfléchir sur cette proposition.

Je suis profondément convaincu que toute communauté a aussi besoin d'actes symboliques pour confirmer et réaffirmer sa volonté de vivre et de grandir ensemble, pas l'un à côté de l'autre, mais justement ensemble. Cela est d'autant plus nécessaire pour des sociétés, des nations comme la nôtre qui ne sont pas soudées par une langue et une culture communes. Notre diversité culturelle et la coexistence de plusieurs langues sont une caractéristique et surtout une richesse qui distinguent notre pays. Il s'agit d'un patrimoine extrêmement précieux, irremplaçable, sans lequel la Suisse ne serait plus la Suisse. La coexistence linguistique et culturelle ne constitue cependant pas une donnée éternelle et immuable. Comme tout patrimoine, cette extraordinaire valeur doit être entretenue, être l'objet d'attentions continues. En fait, elle doit toujours être redécouverte et renouvelée.

Une session en Suisse italienne, je dis bien en Suisse italienne, je ne parle pas du Tessin parce qu'il est évident que les vallées italophones des Grisons seront pleinement associées à cette manifestation qui, je l'espère, pourra avoir lieu en Suisse italienne - on parle de Lugano.

Après l'expérience très positive de Genève en 1993, une session en Suisse italienne constitue certainement un geste dans ce sens. Il ne s'agit pas, je le souligne, d'une aumône que l'on fait à une petite minorité. Non, cela doit être l'occasion d'un échange enrichissant pour tous. Dans une période où, partout en Europe et dans le monde, la coexistence entre cultures et langues différentes est remise douloureusement et dangereusement en question - je pense à la Belgique, à l'Espagne, au Canada, à la France avec la Corse, on pourrait aussi parler de la Slovaquie pour ne prendre que quelques exemples et ne rien dire au sujet des Balkans -, un renforcement du dialogue entre nos cultures et nos régions linguistiques ne constituerait pas seulement un acte significatif pour réaffirmer notre cohésion, mais serait en même temps un message positif et constructif, un message d'espoir qui pourrait aller bien au-delà de nos frontières. Je suis intimement persuadé que notre pays a une mission importante à assumer dans ce domaine, une mission très actuelle, une mission qui deviendra de plus en plus importante.

Quant au chiffre 2 de ma recommandation, je comprends la réaction et les réticences du Bureau et de nombreux collègues. Je n'insiste pas. Mais ma proposition avait et a, je le reconnais, la saveur d'une petite provocation, en tout cas d'une provocation courtoise. J'aimerais également attirer l'attention, Mme Saudan l'a fait et c'est quand même lustig und bezeichnend, sur le fait qu'en l'espace de deux lignes, justement dans cette recommandation, il y a deux erreurs importantes de traduction. Je n'ai pas eu l'arrogance de dire: Les députés et les conseillers fédéraux s'exprimeront dans une autre langue. J'ai dit, le texte italien en fait foi et le traducteur de langue allemande a très bien travaillé: Les députés et les conseillers fédéraux sont invités à .... Et je n'ai pas non plus dit à s'exprimer dans une autre langue, mais à s'exprimer dans une autre langue nationale. Je crois que cet exemple d'erreur de traduction doit nous faire réfléchir tous sur notre travail, sur les possibilités d'équivoques qui peuvent surgir en travaillant ainsi avec plusieurs langues sans tout à fait bien les connaître.

Cette douce provocation sous chiffre 2 voulait simplement attirer l'attention sur les difficultés de compréhension qui existent, surtout pour les petites minorités que nous sommes, contraintes à travailler, à argumenter, à tenter de convaincre en employant toujours une autre langue que notre langue maternelle. Que tout le monde doive faire de même l'espace d'une session, j'imaginai que ça pouvait être un exercice utile. Mais j'ai dit que je n'insistais pas.

Cette provocation avait également pour but surtout de souligner ce qui pour moi est un danger, et même un très grand danger, c'est que dans notre pays on néglige de plus en plus l'étude des autres langues nationales. Lors des débats de la Commission de la révision constitutionnelle, j'ai posé une question qui était également une provocation. Lorsqu'on parlait de la liberté de la langue, j'ai demandé aux sommités du droit constitutionnel suisse: Est-ce que la liberté de la langue, c'est le droit de s'exprimer dans sa propre langue? ou celui d'être compris lorsqu'on parle sa propre langue? Je crois que la nuance est importante. Le jour où pour nous comprendre dans ce pays, pour communiquer entre nous, nous serons contraints de nous exprimer en anglais, ce sera pour moi un jour bien triste. Ce sera en tout cas un jour où l'on devra se demander sérieusement si la Suisse existe encore.

Une session en Suisse italienne coûte quelque chose; on a entendu quel est le budget. Mais il y a des dépenses qui sont des investissements, et cet investissement est nécessaire aujourd'hui, dans une phase difficile de notre histoire où tous les autres pays multiculturels ont de graves problèmes. Je pense que c'est un investissement pour entretenir un patrimoine extraordinaire que nos ancêtres nous ont laissé et que nous devrions laisser à nos enfants.

...

**Marty Dick** (R, TI): Ich habe es bereits gesagt: Je n'insiste pas! Aber ich sage das ausdrücklich: Ich ziehe Ziffer 2 meiner Empfehlung zurück. Deswegen wird es ja nicht verboten sein, dass jeder in einer anderen Sprache spricht.